

Questions orales

M. Kaplan: Je veux bien que le sujet de la mesure soit renvoyé à un comité pour être débattu, avant la deuxième lecture, comme ce fut le cas d'autres projets de loi.

M. Broadbent: Madame le Président, c'est l'une des rares occasions où la politesse peut l'emporter à la Chambre. Je dirai simplement au ministre que nous sommes prêts à réfléchir très sérieusement à sa proposition.

* * *

L'ADMINISTRATION

L'IMPOSITION DES VOYAGES GRATUITS OFFERTS PAR DES MINISTRES

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre du Revenu national au sujet des avantages qui sont consentis d'office ou autrement aux ministres qui invitent des amis ou des parents, sauf leurs proches tels leur femme et leurs enfants, à voyager à bord des avions Jet Star. Le ministre sait que dans le secteur privé un administrateur d'une société, ou qui que ce soit d'autre, doit payer un impôt dans des cas de ce genre, sauf quand il peut prouver que le voyage est nécessaire pour les affaires. Le ministre a-t-il examiné la situation dans le cas en question?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, le ministère du Revenu national a émis un bulletin d'interprétation très clair au sujet des bénéfices qui pourraient être imposables, bénéfiques qui sont autres que le revenu d'un contribuable, et selon le bulletin d'interprétation, la première condition explicite pour qu'un tel bénéfice soit imposable, c'est que ce doit être un bénéfice directement relié à un emploi. Alors si dans l'exercice de ses fonctions reliées à son emploi un bénéfice est donné à un individu, il devient taxable et des directives ont été émises à ce sujet par le ministère du Revenu national.

[Traduction]

L'IMPOSITION DES AVANTAGES PRÉSUMÉS DONT PROFITERAIENT LES AMIS D'UN MINISTRE

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Je serai plus précis, madame le Président. Le ministre d'État (Commerce international) connu maintenant par certains de ses amis sous le nom de commandant d'escadre PF, ce qui veut dire «pris sur le fait», est censé avoir déclaré hier, selon le *Globe and Mail* qu'il inviterait des amis à voyager gratuitement tant qu'il n'y aura pas de règle pour l'interdire. En supposant qu'il n'y a aucune règle précise là-dessus, présumerait-on que les amis ou le ministre ont eu droit à des avantages imposables, car comme le ministre le sait dans le secteur privé, ceux qui ont une voiture à

leur disposition sont imposés. Il faudrait tirer la situation au clair.

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, je pense que le député serait le premier à reprocher au ministre du Revenu national de donner quelque indication, quelque règle ou quelque interprétation que ce soit de la loi de l'impôt sur le revenu lorsque la question se réfère à un cas particulier.

[Traduction]

L'UTILISATION DES AVIONS DU GOUVERNEMENT PAR LES MINISTRES

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports à propos de l'utilisation des avions du gouvernement par certains ministres et d'autres personnes. Quelles personnes la politique officielle autorise-t-elle à monter à bord de ces appareils? Est-il permis de considérer les beaux-parents comme faisant partie de la famille? Je voudrais également savoir qui doit préparer les manifestes pour les vols et qui fournit l'information sur les passagers, sur leurs titres, qu'ils soient membres de la famille, du personnel ou de l'équipage.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'ai déjà énoncé les lignes directrices à ce sujet. On y a toutefois apporté une modification de facto dans le cadre de la future loi sur l'accès à l'information. Le manifeste, qui indique les noms des passagers, sera mis à la disposition, notamment, de tout député qui voudrait le consulter.

LA SITUATION DES PASSAGERS À BORD DU VOL VERS ANTIGUA

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, je veux signaler au ministre des Transports que sont inscrits sur le manifeste du célèbre vol effectué par l'ex-ministre d'État vers Antigua les noms de M. et M^{me} Golightly. On a pu constater que ce sont la belle-mère du ministre et le mari de celle-ci.

M. Nielsen: Le nom est bien choisi!

M. Crosby: Le manifeste précise malheureusement qu'ils sont employés du Secrétariat d'État. Le ministre pourrait-il tirer la chose au clair? Son collègue du cabinet voyageait-il en compagnie d'employés du Secrétariat d'État ou simplement avec ses beaux-parents en vacances?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, à ma connaissance le ministre d'État au Commerce international allait à Antigua pour affaires officielles. En d'autres termes, il devait y représenter le gouvernement du Canada au cours d'une cérémonie officielle. Tels sont mes enseignements. L'avion devait faire une escale d'avitaillement en route, une escale habituelle pour tout voyage à destination du pays en question.

M. Lewis: Et ils se trouvaient là.